MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023

083<u>-218300739-20240405-2024_22-DE</u>

Reçu le 05/04/2024

Pub**lié le 05/04/2024**

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV **A1**

PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
			des fonds européens)						
	DEPENSES	520 430,02	1 604 785,04	0,00	18 805,48	173 631,17	84 472,22	3 722,73	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	22 189,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	520 430,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	299,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 502 209,58	0,00	18 805,48	106 631,98	74 636,92	3 722,73	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	80 086,86	0,00	0,00	66 999,19	9 835,30	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	2 865 023,90	66 280,73	0,00	1 900,00	311 096,36	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 865 023,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	65 530,73	0,00	1 900,00	311 096,36	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

083-218300739-20240405-2024_22-DE Recu le 05/04/2024 Publié le 05/04/2024

IV **A1**

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	territoires et habitat 978 319,02	0,00	252 512,16	1 000 899,55		4 637 577,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		22 189,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		520 430,02
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	31 740,00	0,00	18 120,00	0,00		50 159,00
204	Subventions d'équipement versées	60 491,43	0,00	0,00	0,00		60 491,43
21	Immobilisations corporelles	28 496,52	0,00	234 392,16	79 984,21		2 048 879,58
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	857 591,07	0,00	0,00	920 915,34		1 935 427,76
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	352 997,00		3 597 297,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 865 023,90
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	352 997,00		731 524,09
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000 750,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023

083<u>-218300739-20240405-2024_22-DE</u>

Reçu le 05/04/2024 Publié le 05/04/2024 IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV A2

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		01 Opérations non	0 Services	0-5 Gestion des	1 Sécurité	2 Enseign.,	3 Cult., vie soc.,	4 Santé et action	4-3 APA
Chapitre nature	Libellé	ventilables	généraux (hors 01 et Gestion	fonds européens		formation prof.,apprentissage	jeun., sports, loisirs	sociale (hors APA et RSA /	
			des fonds européens)	•				Régularisation de RMI)	
	DEPENSES	239 253,13	3 441 719,88	0,00	755 095,55	2 014 827,43	2 492 695,97	917 334,17	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 311 376,53	0,00	53 568,91	690 016,33	398 398,61	26 129,64	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 805 947,97	0,00	701 289,64	1 323 524,10	1 821 481,04	161 204,53	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	126 879,00	323 657,10	0,00	0,00	1 287,00	272 816,32	730 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	111 005,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	1 369,00	738,28	0,00	237,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	13 043 411,07	421 584,05	0,00	3 340,00	607 830,39	226 944,31	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	30 165,94	0,00	0,00	38 565,83	928,20	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	245 314,62	0,00	3 340,00	384 269,02	163 475,22	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 081 157,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	7 890 492,91	380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 062 938,26	24 991,85	0,00	0,00	184 995,54	62 540,89	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	26 406,90	120 731,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	982 416,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023

083-218300739-20240405-2024_22-DE Recu le 05/04/2024

Publié le 05/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite) IV **A2**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	1 795 293,87	47 669,88	515 764,63	85 371,07		12 305 025,58
011	Charges à caractère général	0,00	322 158,96	46 351,79	131 615,52	85 371,07		3 064 987,36
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 421 348,07	0,00	380 079,30	0,00		7 614 874,65
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	51 584,17	1 318,09	4 069,81	0,00		1 511 611,49
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		111 005,13
67	Charges spécifiques	0,00	202,67	0,00	0,00	0,00		2 546,95
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	127 815,86	27 419,60	3 189,94	0,00		14 461 535,22
013	Atténuations de charges	0,00	2 807,75	0,00	2 671,72	0,00		75 139,44
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	44 629,76	0,00	518,22	0,00		841 546,84
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 081 157,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	27 419,60	0,00	0,00		7 918 292,51
74	Dotations et participations	0,00	21 253,13	0,00	0,00	0,00		2 356 719,67
75	Autres produits de gestion courante	0,00	59 125,22	0,00	0,00	0,00		206 263,76
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		982 416,00

MAIRIE LE LOCENPERCO ENCIEU BIGDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023

083 <u>-218300739-20240405-2024-22-DE</u>		
Reçı le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
Publié le 05/04/2024 PRÉSENTA	ION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 213 508,19	5 100 915,66	435 542,64	1 677 049,89
RECETTES	7 213 508,19	4 067 999,37	2 402 583,27	742 925,55
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 190 684,64	12 775 726,96	0,00	1 414 957,68
RECETTES	14 190 684,64	14 596 040,36	0,00	-405 355,72

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

1 Debet 10 / Hittania (dualitation de la badago)									
BUDGET ASSAINISSEMENT LE LUC/ N°SIRET : 21830073900107									
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi					
INVESTISSEMENT									
DEPENSES	2 046 783,80	841 311,97	552 756,11	652 715,72					
RECETTES	2 046 783,80	2 182 393,29	0,00	-135 609,49					
FONCTIONNEMENT									
DEPENSES	421 724,32	414 206,05	0,00	7 518,27					
RECETTES	421 724,32	548 288,80	0,00	-126 564,48					

BUDGET EAU LE LUC/ N°SIRET : 21830073900099								
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi				
INVESTISSEMENT								
DEPENSES	1 221 357,92	238 944,59	130 641,82	851 771,51				
RECETTES	1 221 357,92	816 100,92	0,00	405 257,00				
FONCTIONNEMENT								
DEPENSES	739 710,37	296 551,36	0,00	443 159,01				
RECETTES	739 710,37	950 255,81	0,00	-210 545,44				

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
---------	------------	----------------------------------	----------------------------	---------------------

М	IAIRIE LE LÀRENPEROTENCEUS (BOGET PRINCIF	PAL LE LUC - CFU - 2023			
083	_218300739-20240405-2024_22-DE	<u>, </u>	(1)		
Reç Pub	u le 05/04/2024 Lié le 05/04/2024				
	INVESTISSEMENT				
	DEPENSES	10 481 649,91	6 181 172,22	1 118 940,57	3 181 537,12
	RECETTES	10 481 649,91	7 066 493,58	2 402 583,27	1 012 573,06
	FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES	15 352 119,33	13 486 484,37	0,00	1 865 634,96
	RECETTES	15 352 119 33	16 094 584 97	0.00	-742 465 64

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

MAIRIE LE LOCENPERCOTENCIEU SIGNOGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023

083-218300739-20240405-2024_22-DE

Reç<u>u le 05/04/2024</u>

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
SÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	Δ3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

5 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 481 649,91	6 181 172,22	1 118 940,57	3 181 537,12
RECETTES	10 481 649,91	7 066 493,58	2 402 583,27	1 012 573,06
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	15 352 119,33	13 486 484,37	0,00	1 865 634,96
RECETTES	15 352 119,33	16 094 584,97	0,00	-742 465,64
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	25 833 769,24	19 667 656,59	1 118 940,57	5 047 172,08
TOTAL GENERAL DES RECETTES	25 833 769,24	23 161 078,55	2 402 583,27	270 107,42

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

	MAIRIE LE LORENPEROTENCEUE GOGET PRINCIPAL LE	LUC - CFU - 2023	
	083-218300739-20240405-2024 22-DE		
1	Reçu le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
	Publié le 05/04/2084 ÉTATS ANNEXÉS PATE	IMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rer	nboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023

083<u>-218300739-20240405-2024_22-DE</u>

Reçu le 05/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV B1.2

Pub Tie 1e 05/04/2024 B - ÉTATS ANNEXÉS PA RIMONIAUX - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 654 898,03									
1641 Emprunts en euros (total)					10 654 898,03									
0033393W (E17) 00600045010 (E9)	CREDIT FONCIER CREDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D AZUR	21/01/2015 08/12/2005	02/02/2015 09/12/2005	02/05/2015 09/01/2006	1 000 000,00 300 000,00	F F	FIXE FIXE	2,090 3,100	2,107 3,145		T M	C P	0	A-1 A-1
00601261731 (E20) 00604125344 (E22)	CREDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D AZUR CREDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D AZUR	02/11/2016 31/10/2023	25/11/2016 14/12/2023	25/02/2017 13/11/2025	1 500 000,00 1 000 000,00	F F	FIXE	1,870 4,360	1,884 4,720		T X	P F	O N	A-1 A-1
0324 (E11) 1212448 (E14)	SOCIETE GENERALE CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	10/08/2007 02/02/2012	27/08/2007 02/02/2012	01/03/2008 01/02/2013	1 500 000,00 550 000,00	F F	FIXE FIXE	4,730 4,510	4,884 4,511		T A	C P	0	A-1 A-1
2014-149/ARP01130 (E8) 245250EUR/0257011 (E19) 50127220 01 A001 (E3)	CAISSE EPARGNE DEXIA CREDIT LOCAL CAISSE FRANÇAISE DE	20/10/2004 20/12/2006 12/04/1999	17/12/2004 17/01/2007 20/04/1999	25/01/2005 01/04/2007 01/07/2000	300 000,00 1 500 000,00 304 898,03	F F	FIXE FIXE FIXE	4,060 4,000 3,850	4,138 4,084 3,363		M T A	P P P	0 0 N	A-1 A-1 A-1
ARP01428 (E18) MON280025EUR/0299196/001 (E15)	FINANCEMANT LOCAL CAISSE EPARGNE LA BANQUE POSTALE	06/12/2006 13/06/2013	22/12/2006 08/07/2013	25/03/2007 01/11/2013	300 000,00 1 000 000,00	F F	FIXE FIXE	3,420 2,880	3,474 2,909		T T	P C	0	A-1 A-1
MON527909EUR/MON530592EUR (E21	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMANT LOCAL	24/07/2019	09/09/2019	01/01/2020	1 400 000,00	F	FIXE	1,020	1,055		Т	С	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

AR Prefecture 083 218300739 - 20240405 - 2024_22 - DE Rec 1 1e 05/04/2024 Pub 1ié 1e 05/04/2024 Pub lié 1e 05/04/2024 (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de file signature de signature de la contrat) Date de signature

MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

blié le 05/04/2024			Date					Taux	initial		Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté-
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise				gorie d'em- prunt (8)
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 654 898,03									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

083-218300739-20240405-2024_22-DE Reç<u>u le 05/04/2024</u> Publié le 05/04/2024

AR Prefecture

IV – ANNEXE	S	IV
TAT DE LA DETTE	DEDARTITION DAD NATURE DE RETTE	D4 2

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 31/12/N													
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
164 Emprunts auprès des		0,00		4 742 600,96					553 322,07	100 986,19	0,00	23 072,20		
établissements financiers (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 742 600,96					553 322,07	100 986,19	0,00	23 072,20		
0033393W (E17)	N	0,00	A-1	416 666,55	6,09	F	FIXE	2,090	66 666,68	9 579,17	0,00	1 419,83		
00600045010 (E9)	N	0,00	A-1	39 020,13	1,94	F	FIXE	3,100	18 622,40	1 523,80	0,00	74,79		
00601261731 (E20)	N	0,00	A-1	1 037 314,33	12,90	F	FIXE	1,870	69 854,26	20 216,10	0,00	1 950,32		
00604125344 (E22)	N	0,00	A-1	1 000 000,00	1,87	F	FIXE	4,360	0,00	0,00	0,00	3 216,39		
0324 (E11)	N	0,00	A-1	520 408,32	8,42	F	FIXE	4,730	61 224,48	26 789,26	0,00	2 119,65		
1212448 (E14)	N	0,00	A-1	183 809,82	3,09	F	FIXE	4,510	41 104,19	10 143,62	0,00	7 585,75		
2014-149/ARP01130 (E8)	N	0,00	A-1	16 304,83	0,74	F	FIXE	4,060	20 983,23	1 126,29	0,00	12,46		
245250EUR/0257011 (E19)	N	0,00	A-1	331 593,71	3,00	F	FIXE	4,000	93 695,33	15 617,79	0,00	3 315,94		
50127220 01 A001 (E3)	N	0,00	A-1	18 497,01	0,50	F	FIXE	3,850	17 811,03	463,84	0,00	418,81		
ARP01428 (E18)	N	0,00	A-1	58 986,26	2,99	F	FIXE	3,420	18 360,47	2 411,45	0,00	38,79		
MON280025EUR/0299196/001 (E15)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	2,880	75 000,00	1 080,00	0,00	0,00		
MON527909EUR/MON530592EUR (E21	N	0,00	A-1	1 120 000,00	15,75	F	FIXE	1,020	70 000,00	12 034,87	0,00	2 919,47		
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		

AR Prefecture MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023 083-218300739-20240405- Reçu le 05/04/2024 Emprunts et dettes au 31/12/N Pub**l**ié le 05/04/2024 Taux d'intérêt Annuité de l'exercice Catégorie Niveau Nature d'emprunt Durée Couverture ? Туре de taux (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de après Capital restant dû au résiduelle ICNE de Intérêts perçus O/N Montant couvert d'intérêt Charges d'intérêt de contrat) couverture 31/12/N (en Index (13) Capital (le cas échéant) l'exercice (10) taux (15)éventuelle années) (16) (12) 31/12/N (11) (14) 1678 Autres emprunts et dettes (total) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 168 Emprunts et dettes assimilés (Total) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1681 Autres emprunts (total) 1682 Bons à moyen terme négociables 0,00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 1687 Autres dettes (total) 0,00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00

553 322.07

100 986.19

0,00

23 072,20

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

0,00

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

4 742 600,96

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

Total général

- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

MAIRIE LE LOCENPARON ENCIEU BODGET PRINCIPAL LE	LUC - CFU - 2023
083 <u>-218300739-20240405-2024</u> 22-DE	

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B 1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indices sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023

083<u>-218300739-20240405-2024_22-DE</u>

Reçu le 05/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV B1.4

Pub Tie 1e 05/0 B/2 FTATS ANNEXÉS PATRIMO NIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure					euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	4 742 600,96	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicatory in multiplicatory in multiplicatory in multiplicatory	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

AR	Pr	efe	ct	ure
----	----	-----	----	-----

083<u>-218300739-20240405-2024 22-DE</u>

Reçu le 05/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV B1.5

Pub lié le 05/04/2024 ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023

083-218300739-20240405-2024_22-DE

Reç<u>u le 05/04/2024</u> Publié le 05/04/2024

<u>IV – ÉTATS ANNEXÉS</u> IV B1.5

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'ir	strument de couver	rture			
Instruments de couverture		Taux pay	é	Taux reçu	7)	Charges et produits constaté	és depuis l'origine du contrat	Catégorie d	emprunt (8)
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération	Après opération
	Couvert	(5)	(6)	inuex	Niveau de laux	Charges C/666	Froduits C/766	de couverture	de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023

83<u>-218300739-20240405-2024_22-DE</u>

Reçu le 05/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV — ETATS ANNEXES

11 B = ETATS ANNEXES PATRIMONIAUX — ETAT DE LA DETTE — REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2)	Anné mobilisa profil d' de l'em	ation et amort.	Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée résidu-	Pério- dicité des rem-	Cara	ectéristiq taux	ues du	Coût	de sortie (10)	Annuité de	l'exercice	ICNE de
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

MAIRIE LE LOG-ENFPRENTENDE LE BODGET PRINCIPAL L	ii LUC - CFU - 2023	
083-218300739-20240405-2024 22-DE		
Reçı le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
Publie le 05/04 B 20 ÉTATS ANNEXÉS PATRIM	MIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de			résidu	irée ielle en nées			Tau	x (2)			Non	ninal	et pério	ortissement dicité de sement (6)			Annuité payée dar a lie	
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
- (2) Taux à la date de renégociation.
- (3) Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
- (5) Nominal à la date de renégociation.
- (6) Faire figurer 2 lettres: Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

MAIRIE LE LOCE IN PERCOT ENCOTE LE BODGET PRINCIPAL LE	LUC - CFU - 2023
083-218300739-20240405-2024-22-DE	

083-218300739-20240405-2024 22-DE		
Reçı le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
Publié B-ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX	- ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de	Do	ont
PAR PRÊTEUR	J,		l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées).	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

AR Prefecture	MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023	
083-218300739-20240405-2024 22-DE		
Reçi le 05/04/2024 Publiè le 05/04/2024 D ÉTATE ANNI	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
Publié le 05/04/2024 B – ÉTATS ANNE	KÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

	·	<u> </u>	
LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

AR Prefecture
083 -218300739-20240405-2024_22-DE
Reçu le 05/04/2024

B – ÉTATS ANNEXÉS

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
•	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortis 1.00 €	sent sur un an :	2022-12-27
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Sans classe	1	18/03/1997
L	Immeubles de rapport	20	18/03/1997
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	10	18/03/1997
L	Equipements des cuisines durables (non scellés)	10	18/03/1997
L	Equipements des cuisines légers (non scellés)	5	18/03/1997
L	MATERIEL DE DEFENSE ET INCENDIE	5	18/03/1997
L	Gros matériel (non scellés)-Equip. garages/Atelier	10	18/03/1997
L	Logiciel d'application	5	18/03/1997
L	Logiciel utilitaire	2	18/03/1997
L	Matériels classiques légers	5	18/03/1997
L	Matériel de bureau	5	18/03/1997
L	Outillage - Equip. de garages et ateliers / 2188	5	18/03/1997
L	Outillage - Equip. de garages et ateliers	5	18/03/1997
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	1	18/03/1997
L	Equipements sportifs durables (non scellés)	10	18/03/1997
L	Equipements sportifs légers (non scellés)	5	18/03/1997
L	Subvention d équipement AUTRES	0	01/01/2008
L	Subvention d équipement DEPARTEMENT	0	01/01/2008
L	Subvention d équipement ETAT	0	01/01/2008
L	Subvention d équipement AMENDE DE POLICE	0	01/01/2008
L	Subvention d équipement REGION	0	01/01/2008
L	Groupements de collectivités 2041512	0	01/01/2008
L	Autres immobilisations incorporelles	0	01/01/2008
L	Autres constructions	0	01/01/2008
L	Autres batiments publics 21318	0	01/01/2008
L	Equipement du cimetière 21316	0	01/01/2008
L	Batiments scolaires 21312	0	01/01/2008
L	Hotel de ville 21311	0	01/01/2008
L	Réseaux de voirie	0	01/01/2008
L	Installations de voirie	0	01/01/2008
L	RESEAUX CABLES	0	01/01/2008

MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023

083 218300739-20240405-202 Reç<mark>i 1**8 rocé**dyre/**d'amo**rtissement</mark> Délibération du **CHOIX DE L'ASSEMBLEE** Publié(linéaire, dégressif4variable) RESEAUX DELECTRIFICATION 0 01/01/2008 **AUTRES RESEAUX** 0 01/01/2008 AUTRES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART 0 01/01/2008 AUTRES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART 0 01/01/2008 **BATIMENTS PUBLICS** 0 01/01/2008 Constructions 0 01/01/2008 Installations, matériel et outillages 01/01/2008 IMMOBILISATIONS MISE A DISPOSITION DU DEPARTEMENT 0 01/01/2008 TITRES DE PARTICIPATION 0 01/01/2008 01/01/2008 Appareils de chauffage (non scellés) 0 Equipements du cimetière 0 01/01/2008 Construction - Bâtiments scolaires 0 01/01/2008 Construction - Hôtel de ville 0 01/01/2008 Réseaux d'électrification 0 01/01/2008 Autres réseaux 01/01/2008 Frais liés aux documents urbanisme 10 16/12/2022 5 Frais d'études 16/12/2022 Frais d'insertion 5 16/12/2022 5 Subventions d'équipement-Personnes de droit privé 16/12/2022 Plantations d'arbres et d'arbustes 10 16/12/2022 AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS 0 16/12/2022 Autre matériel et outillage d'incendie et défense 10 16/12/2022 Matériel roulant 10 16/12/2022 10 Matériel roulant 16/12/2022 5 Autres immobilisations corporelles 16/12/2022 Autres immobilisations corporelles 10 16/12/2022 Appareils de levage (non scellés)10 ANS 10 16/12/2022 Matériel de transport 5 ANS 5 16/12/2022 Matériel de bureaux et informatique 5 16/12/2022 MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE 5 16/12/2022 Matériel informatique 5 ANS 5 16/12/2022 Matériel de bureau et mobilier scolaire 10 16/12/2022 Mobilier 10 16/12/2022 MATERIEL DE TELEPHONIE 5 16/12/2022 MATERIEL DE TELEPHONIE 5 16/12/2022 Matériel de bureau électrique ou électronique 5 16/12/2022 **AUTRES MATERIELS ELECTROMENAGERS** 16/12/2022 Matériels classiques durables 10 16/12/2022

	AR Prefecture		MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023		
	083 218300739 20240405 2024 22 DE Reç 1 1 Procédure d'amortissement Publi é(libéaics dégressif Avariable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L		Matériel intermation	e	5	16/12/2022
	L AGENCEMENTS E		T AMENAGEMENTS DE TERRAIN	0	27/12/2022
	L	AUTRE MATERIEL	ET OUTILLAGE DE VOIRIE	5	27/12/2022

MAIRIE LE LOCE EN PROTENCIE LE LUC - CFU - 2023

083<u>-218300739-20240405-2024_22-DE</u>

Reçu le 05/04/2024 Publié le 05/04/2024

IV B3.1

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)											
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00						
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00						
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00						
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00						
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00						
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00						
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00						
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00						
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00						
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00						
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00						
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00						
	PROVISIONS	BUDGETAIRES (2)	,		`						
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00						
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00						
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00						
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00						
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00						
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00						
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00						
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00						
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00						
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00						
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00						
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00						
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00						

MAIRIE LE LOCENPEROTENCIEUE BEDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023

083-218300739-20240405-2024_22-DE

Reçu le 05/04/2024

Pub(1): Pévisien nouselle qua pondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions selni budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

MAIRIE LE LOCENPEROVENCEU	LEGEDGET PRINCIPAL LE	LUC - CFU - 2023	
083-218300739-20240405-20	124 22-DE		
Reçu le 05/04/2024 Publié le 05/04/2024		IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
Publié le 05/04/2024	B – ÉTATS ANNE	KÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

							
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

AR Prefecture

083<u>-218300739-20240405-2024_22-DE</u>

Reçu le 05/04/2024 Publié le 05/04/2024

B – ÉTATS ANNEXÉ

	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
É	S PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01 Intitulé de l'opération : OPERATIONS D'AMENAGEMENT FONCIER Date d									
	Cumul des	Cumul des Sur l'exercice							
	réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	réalisations au 31/12/N			
DEPENSES (a)	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00			
45 DEPENSES (2)	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00			
45411 DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Dépenses nettes (a – c)	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00			
RECETTES (b)	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00			
45 45442 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Recettes nettes (b - d)	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00			

N° opération : 02 Intitulé de l'opération : TRAVAUX EX	Date	de la délibération :											
	DEBROUISSAILLEMENT REC												
	Cumul des		Sur l'ex	xercice		Cumul des							
	réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	réalisations au 31/12/N							
DEPENSES (a)	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00							
45 DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
45411 TRAVAUX EXECUTES D'OFFICE DEPENSES (2)	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00							
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
Dépenses nettes (a - c)	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00							
RECETTES (b)	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00							
45 45412 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00							
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							

AR Prefecture MA			MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023								
 218300739-20240405-2024_25 N1 opération : 02 24 Lié le 05/04/2024	Intitulé de l'opér	tion : TRAVAUX EXE	ion : TRAVAUX EXECUTES D'OFFICE DEBROUISSAILLEMENT DEP TRAVAUX EXECUTES D'OFFICE Date de la délibération : DEBROUISSAILLEMENT REC								
_			Cumul des		Sur l'e	kercice		Cumul des			
			réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	réalisations au 31/12/N			
Recettes nettes (b - d)			0.00	50 000.00	0.00	0.00	50 000.00	0.00			

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

⁽²⁾ Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

⁽³⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

⁽⁴⁾ Indiquer le chapitre.

-	R	D				
Δ	\sim	υr	9 T	-	т1	ıre

083-218300739-20240405-2024_22-DE Reçu le 05/04/2024 Publié le 05/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
– ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires		Encours restant dû	Montant de l'ar	ICNE de	
	délibération	au 31/12/N	Capital	Intérêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Non assortis d'intérêts (total)	0,00	0,00			

MAIRIE LE LOCENPEROT ENCIEUS GET PRINCIPAL LE	LUC - CFU - 2023	
083 <u>-218300739-20240405-2024</u> 22-DE		
Reçu le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
Publie le 05/04/2024 B - ÉTA	TS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-		Taux initi	al		moyen c ur l'année		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	_	ntie au cours de ercice
	Année	Profil		chef de file			duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

D	D-0	~=			
١R	PL	ет	ec	Lι	ıre

083<u>-218300739-20240405-2024_22-DE</u>

Reçu le 05/04/2024

Pub lie le 05/61/24 ANNEXÉS PATRIMONIAUX – C

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

Calcul du ratio (1)	Valeur	en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	1711	0.00
Part des garanties d'emprunt accordees au titre de l'exercice en % (4)	1711	0,00

⁽¹⁾ Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽³⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽⁴⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

MAIRIE LE LOCENPROTENCEUE BODGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023

083<u>-218300739-20240405-2024_22-DE</u>

Reçu le 05/04/2024

Publié le 05/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV B8.1.1

B-ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	1 176 542,62	
Personnes de droit privé	101 465,00	
Associations	101 465,00	
ASL BOUGE TON LUC	750,00	
ASS AGIR ABCD VAR	500,00	
ASSOCIATION AAVIV ASSOCIATION AIDE VICTIMES INFRA	5 500,00	
ASSOCIATION AM DONNEURS DE SANG	500,00	
ASSOCIATION AVF LE LUC	500,00	
ASSOCIATION LUDOTHEQUE LEI JOUGA	5 400,00	
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE	500,00	
ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS LUCO	2 500,00	
AVEC DE CI DE L'ART	2 500,00	
BADMINTON CLUB LUCOIS	400,00	
BEATSMILE	500,00	
CIDFF	1 250,00	
CLUB LES SENIORS DE LA TOUR	500,00	
CLUB TOUS EN SCENE	500,00	
COMITE D'ENTENTE ASSOC. PATRIOTI	1 200,00	
COMITE DU SOUVENIR FRANCAIS	500,00	
CONSEIL DEPT ACCES AU DROIT	1 525,00	
CYCLE ACADEMIE	2 000,00	
CYCLO CLUB LUCOIS	1 500,00	
DES MOTS DES LIVREES	500,00	
ECOLE D'ARTS MARTIAUX CENTRE VAR	1 200,00	
ETOILE FUTSAL LUCOIS	700,00	
FESTI'LUC	3 000,00	
FRANCE ALZHEIMER	300,00	
GARRIGUES	2 000,00	
HANDBALL CLUB DU LUC	1 000,00	
JUDO CLUB CENTRE VAR	1 500,00	
KARATE CLUB LUCOIS	950,00	
L'ECOLE DU CHAT	1 000,00	
LA CONFRERIE DE LA CERISE PRECOC	1 200,00	
LA REVANCHE DE L'ANE	500,00	
LE LUC VOLLEY BALL	1 000,00	
LE MONDE DE TINA	3 000,00	
LES CIGALOUS	300,00	
LES FOULEES DE L'ESPOIR	500,00	
LES RESILIENTS TLGS	2 500,00	
LES RESTAURANTS DU COEUR	500,00	
LIGUE REGIONLE DE NATATION DE PA LR FFN PACA	30 000,00	
LIONS CLUB LE CANNET DES MAURES	400,00	
MISSION LOCALE DRACENIE COEUR DU	2 000,00	

ant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire) 1 500,00 300,00 2 800,00 750,00 1 100,00 500,00 600,00 340,00 1 100,00 200,00 3 500,00 3 500,00 1 500,00 0 0,00 1 200,00 1 200,00 1 200,00 1 200,00 1 200,00 1 200,00 1 200,00 1 36 288,41	Prestations en nature
300,00 2 800,00 750,00 1 100,00 500,00 500,00 600,00 340,00 1 100,00 200,00 3 500,00 3 500,00 1 500,00 1 500,00 1 500,00 1 500,00 1 200,00 1 200,00 1 200,00 1 200,00 1 200,00 1 200,00	
2 800,00 750,00 1 100,00 500,00 500,00 600,00 340,00 1 100,00 200,00 3 500,00 3 500,00 1 500,00 1 200,00 1 200,00 0,00 0,00 0,00 1 075 077,62	
750,00 1 100,00 500,00 500,00 600,00 340,00 1 100,00 200,00 3 500,00 3 000,00 1 500,00 1 200,00 0,00 0,00 0,00 1 075 077,62	
1 100,00 500,00 500,00 600,00 340,00 1 100,00 200,00 3 500,00 3 000,00 1 500,00 1 200,00 0,00 0,00 0,00 1 075 077,62	
500,00 500,00 600,00 340,00 1 100,00 200,00 3 500,00 3 000,00 1 500,00 1 200,00 0,00 0,00 1 075 077,62	
500,00 600,00 340,00 1 100,00 200,00 3 500,00 3 000,00 1 500,00 1 200,00 0,00 0,00 1 075 077,62	
600,00 340,00 1 100,00 200,00 3 500,00 3 000,00 1 500,00 1 200,00 0,00 0,00 1 075 077,62	
340,00 1 100,00 200,00 3 500,00 3 000,00 1 500,00 1 200,00 0,00 0,00 1 075 077,62	
1 100,00 200,00 3 500,00 3 000,00 1 500,00 1 200,00 0,00 0,00	
200,00 3 500,00 3 000,00 1 500,00 1 200,00 0,00 0,00 1 075 077,62	
3 500,00 3 000,00 1 500,00 1 200,00 0,00 0,00 1 075 077,62	
3 000,00 1 500,00 1 200,00 0,00 0,00 0,00 1 075 077,62	
1 500,00 1 200,00 0,00 0,00 0,00 1 075 077,62	
1 200,00	
0,00 0,00 1 075 077,62	
0,00 1 075 077,62	
1 075 077,62	
· ·	
136 288,41	
86 472,24	
49 816,17	
0,00	
0,00	
121 287,00	
120 000,00	
1 287,00	
817 502,21	
730 000,00	
4 000,00	
11 944,90	
67 487,50 4 069,81	
_	817 502,21 730 000,00 4 000,00

Prefecture MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 202
--

083<u>-218300739-20240405-2024_22-DE</u>

AR

Reçu le 05/04/2024 Publié le 05/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL B8.2

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

	Exer-					-	Montant des redeva	nces restant à courir		
Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

AR Prefecture	MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023	
083-218300739-20240405-2024-22-DE		
Reçu le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
Publié le 05/04/2024 B – ÉTATS ANNEXÉS	PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B8.3

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de	Organismes	Nature des	Montant total	Montant de la	Durée	Date de fin	Somme des	Somme nette
	signature	cocontractants	prestations prévues	prévu au titre du	rémunération du	du	du contrat	parts invest. (1)	des parts
	du		par le contrat de	contrat de PPP	cocontractant	contrat	de PPP		invest. (2)
	contrat		PPP	(TTC)		de PPP			
	de PPP			, ,		(en			
						mois)			

⁽¹⁾ Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

⁽²⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

AR	Pr	۵f	2	+ 11	re

083<u>-218300739-20240405-2024_22-DE</u>

Reçu le 05/04/2024 Publié le 05/04/2024

B – ÉTATS ANNEXES PA

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ATRIMONIAUX – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B8.4

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Pério- dicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice				
TOTAL					0,00	0,00	0,00				
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00				
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00				
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00				
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00				

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

MAIRIE LE LOCE ENPEROVENCE LE BODGET PRINCIP	AL LH LUC - CFU - 2023	
083-218300739-20240405-2024 22-DE		
Reçu le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
Pub 11e 1e 05/04/2024 B - ÉTA	IS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B8.5

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			années		l'origine	au 31/12/N	cours de l'exercice
	Т	OTAL			0,00	0,00	0,00
8026 Redeva	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027 Subven	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00	
8028 Autres	8028 Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00	
A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00		
Eng	gagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023

AR Prefecture

083<u>-218300739-20240405-2024_22-DE</u>

Reçu le 05/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS IV B-ÉTATS ANNÉ KÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N **B9**

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

	B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N						
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)		S POURVUS SUR SETAIRES EN ETI	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	А	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		59,00	0,00	59,00	43,10	1,00	44,10
ADJOINT ADMINISTRATIF	С	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	С	14,00	0,00	14,00	6,80	0,00	6,80
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL 1ERE	С	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
CLASSE ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL 2EME CLASSE	С	17,00	0,00	17,00	12,30	0,00	12,30
ATTACHE	А	5,00	0.00	5,00	4,00	0,00	4,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
REDACTEUR	В	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	В	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	В	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		87,00	0,00	87,00	52,14	16,71	68,85
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	С	35,00	0,00	35,00	15,74	0,00	15,74
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	С	0,00	0,00	0,00	0,00	13,71	13,71
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE	С	10,00	0,00	10,00	7,90	0,00	7,90
CLASSE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	С	20,00	0,00	20,00	16,60	0,00	16,60
AGENT DE MAITRISE	С	6,00	0.00	6,00	2,00	1,00	3,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	9,00	0,00	9,00	5,90	1,00	6,90
INGENIEUR	А	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TECHNICIEN	В	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	В	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		17,00	0,00	17,00	11,00	0,00	11,00
AGENT SOCIAL PRINCIPAL DE 1ere CLASSE	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE DES	С	9,00	0,00	9,00	7,00	0,00	7,00
ECOLES MATERNELLES		7.00	0.00	7.00	2.00	0.00	2.00
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE DES ECOLES MATERNELLES	С	7,00	0,00	7,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		1	5,50	5,50	5,50	0,00	5,50

MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023

218300739-20240405-2024_22-DE le 05/04/2024 ié le 05/04/2 GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMI	PLOIS BUDGETAIRES	5 (3)		S POURVUS SUR ETAIRES EN ETP	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
FILIERE SPORTIVE (g)		3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1
EDUCATEUR TERRITORIAL DES APS EDUCATEUR TERRITORIAL DES APS PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B B	2,00 1,00	0,00 0,00	2,00 1,00	0,00 1,00	0,00 0,00	1
FILIERE CULTURELLE (h)		6,00	6,00	12,00	2,80	2,76	ţ
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ere CLASSE	C C	1,00 1,00	0,00 0,00	1,00 1,00	1,00 1,00	0,00 0,00	1
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	С	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	(
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	В В	0,00 1,00	6,00 0,00	6,00 1,00	0,00 0,00	2,76 0,00	;
ASSISTANT DE CONSERVATION ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B B	1,00 1,00	0,00 0,00	1,00 1,00	0,00 0,00	0,00 0,00	(
FILIERE ANIMATION (i)		48,00	0,00	48,00	19,00	20,00	3
ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C C	25,00 6,00	0,00 0,00	25,00 6,00	3,00 5,00	20,00 0,00	2:
ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	С	10,00	0,00	10,00	8,00	0,00	
ANIMATEUR ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	В В В	3,00 2,00 2,00	0,00 0,00 0,00	3,00 2,00 2,00	1,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00	
FILIERE POLICE (j)		14,00	0,00	14,00	11,00	0,00	1
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C B	6,00 1,00	0,00 0,00	6,00 1,00	6,00 1,00	0,00 0,00	(
GARDIEN-BRIGADIER	С	7,00	0,00	7,00	4,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		234,00	6,00	240,00	140,04	40,47	18

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023

083-218300739-20240405-2024_22-DE Reç(5) Prexemble demploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc. Publié le 05/04/2024

MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023

083-218300739-20240405-2024_22-DE

Reçu le 05/04/2024 Publié le 05/04/2024

	IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES	PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REN	IUNERATION (3)	CON	ITRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	С	ADM	479	0,00	3-2	CDD
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	С	TECH	479	0,00	3-2	CDD
AGENT DE MAITRISE	С	TECH	479	0,00	3-2	CDD
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	С	TECH	479	0,00	3-2	CDD
INGENIEUR PRINCIPAL	Α	TECH	806	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				38,33		
CLAS	А	ANIM		15,99	Α	Α
COLLABORATEUR DE CABINET	Α	OTR	752	0,00	110	CDD ART 110
CONTRAT UNIQUE	С	ANIM		0,00	A	A
EMPLOI SPECIFIQUE	С	ANIM		0,00	Α	A
PROFESSEURS DES ECOLES	Α	ANIM		22,34	A	A
TOTAL GENERAL				38,33		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social. MT : Médico-technique.

SP: Sportif. CULT: Culturel

ANIM: Animation. PM: Police.

OTR: Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3. 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

MAIRIE LE LOCEPPROTENCEUS CONTROL LE LUC - CFU - 2023

083<u>-218300739-20240405-2024_22-DE</u>

Reçu le 05/04/2024 Publié l**e 05/04/2024**

IV – ÉTATS ANNEXÉS

- LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER IV B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
23/11/2007 - VAR HABITAT	VAR HABITAT			426 250,0
23/11/2007 - VAR HABITAT	VAR HABITAT			326 600,0
12/03/2008 - LOGIREM	LOGIREM			157 478,0
06/05/2008 - LOGIREM	LOGIREM			50 512,0
23/03/2011 - 3F SUD SA D'HABITATIONS A LOYER MODERE	3F SUD SA D'HABITATIONS A LOYER MODERE			394 824,0
23/03/2011 - 3F SUD SA D'HABITATIONS A LOYER MODERE	3F SUD SA D'HABITATIONS A LOYER MODERE			144 500,0
01/07/2013 - VAR HABITAT	VAR HABITAT			2 777 370,0
08/08/2013 - LOGIREM	LOGIREM	1		297 231,0
08/08/2013 - LOGIREM	LOGIREM			347 024,5
08/08/2013 - LOGIREM	LOGIREM			97 259,0
22/02/2016 - Association Tennis LUCOIS	Association Tennis LUCOIS			20 000,0
01/07/2018 - VAR HABITAT	VAR HABITAT			32 873,5
01/07/2018 - VAR HABITAT	VAR HABITAT			241 148,6
01/07/2018 - SOCIETE ANONYME D'HLM 'LE LOGIS FAMILIAL	SOCIETE ANONYME D'HLM 'LE LOGIS			340 297,1
VAROIS'	FAMILIAL VAROIS'			
01/07/2018 - SOCIETE ANONYME D'HLM 'LE LOGIS FAMILIAL	SOCIETE ANONYME D'HLM 'LE LOGIS			50 972,4
VAROIS'	FAMILIAL VAROIS'			
01/07/2018 - SOCIETE ANONYME D'HLM 'LE LOGIS FAMILIAL	SOCIETE ANONYME D'HLM 'LE LOGIS			529 593,5
VAROIS'	FAMILIAL VAROIS'			
01/07/2018 - SOCIETE ANONYME D'HLM 'LE LOGIS FAMILIAL	SOCIETE ANONYME D'HLM 'LE LOGIS			48 872,
VAROIS'	FAMILIAL VAROIS'			
17/07/2019 - ASSOCIATION TENNIS LUCOIS	Association Tennis LUCOIS			11 000,0
01/11/2019 - LOGIREM	LOGIREM			663 061,9
01/11/2019 - LOGIREM	LOGIREM			206 824,9
01/11/2019 - LOGIREM	LOGIREM			1 012 375,4
01/10/2020 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE			332 742,5
01/10/2020 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE			268 832,0
01/10/2020 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE			159 822,
01/10/2020 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE			94 243,

083 218300739 20240405 2024_22 DE Reçu le 05/04/2024 Nature de l'engagement (2) Publié le 05/04/2024	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
D1/10/2020 - LINICII SA HABITATION LOYER MODERE	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE			94 250,00
01/10/2020 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE			217 500,00
10/11/2020 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	UNICIL SA HABITATION LOYER			165 356,00
10/11/2020 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER			149 305,50
10/11/2020 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER			83 319,50
10/11/2020 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER			82 899,50
10/11/2020 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER			58 500,00
10/11/2020 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER			135 000,00
11/12/2020 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER			58 500,00
11/12/2020 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER			135 000,00
11/12/2020 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER			215 526,50
11/12/2020 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER			271 202,00
11/12/2020 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER			106 480,00
11/12/2020 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER			136 744,50
21/01/2021 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER			28 093,50
21/01/2021 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER			71 923,00
21/01/2021 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER			142 500,00
21/01/2021 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER			61 750,00
21/01/2021 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER			165 554,50
21/01/2021 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER			51 252,00
09/08/2021 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER			90 939,00
09/08/2021 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER			240 902,50
09/08/2021 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER			219 370,00
09/08/2021 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER			590 854,50
09/08/2021 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE			84 500,00

MAIRIE LE LÀ CENPER® DE MODELLE BORDET PRINCIPAL LE LUC - (CFU - 2023			
083 <u>210300739 20240405 2024 22 DE</u> Reçu le 05/04/2024 Nature de l'engagement (2) Publié le 05/04/2024	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
19/08/2021 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	UNICIL SA HABITATION LOYER			195 000,00
23/09/2021 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	MODERE UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE			76 378,00
23/09/2021 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE			99 864,00
23/09/2021 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE			60 501,00
23/09/2021 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE			161 609,00
23/09/2021 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE			58 500,00
23/09/2021 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE			135 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 5	50 % du produit figurant au compte de résultat	de l'organisme		
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	B15.1
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES – MANDATS EMIS	
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges illiancieres	0,00
67 AR Preie	CTUYE Charges spécifiques	0,00
083- 68 18300739-2024040	⁵ Dotations aux provisions, dépré lations	0,00
Reç u le 05/04/2024 Pub l014 le 05/04/2024	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	B15.2
COVID-19 - SECTION D'INVESTISSEMENT	

B15.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

_	DEPENSES – MANDATS EMIS	_
Article	(1) Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22 A	R Pr அந்தைர்க்கு r eçues en affectation hors opérations)	0,00
083-23830073	9-2024 (Minobilisations en cours (hors opérat ons)	0,00
Reçu 26 Le 05/0		0,00
Pub lié le 05 27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d	l'équipement (1 ligne par opération)	
Opérations p	our compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

AR Prefecture	MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023	
083 <u>-218300739-20240405-2024-22-DE</u>		
Reçu le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
	XÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	
DEPENSES TOTALE	ES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	687 827,21	i 654 935,16	
16 Emprunts et dett	tes assimilées (A)	553 322,07	520 430,02	
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	553 322,07	520 430,02	
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	
1687	Autres dettes	0,00	0,00	
Dépenses et transfe	erts à déduire des ressources propres (B)	134 505,14	134 505,14	
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	134 505,14	134 505,14	

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	654 935,16	435 542,64	328 833,13	1 419 310,93	

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

MAIRIE LE LOCENPEROTENCIE LE LUC - CFU - 2023

083<u>-218300739-20240405-2024_22-DE</u>

Reçu le 05/04/2024

Pub**lié le 05/04/2024**

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

IV C1.2

RESSOURCES PROPRES

		ESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations		
RECETTES (RE	SSOURCES PROPRES) = a + b	1 691 934,60	III 184 191,82		
Ressources pro	pres externes de l'année (a)	320 000,00	713 490,44		
10221	TLE	0,00	0,00		
10222	FCTVA	220 000,00	369 381,27		
10226	Taxe d'aménagement (2)	100 000,00	344 109,17		
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00		
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00		
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00		
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00		
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00		
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
Ressources pro	pres internes de l'année (b) (3)	1 371 934,60	470 701,38		
15	Provisions pour risques et charges				
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissement des immobilisations				
2802	Frais liés à la réalisation de document	15 671,62	15 790,62		
28031	Frais d'études	4 391,00	4 391,00		
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	25 999,00	25 999,00		
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	13 226,67	13 226,67		
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	16 525,00	16 525,00		
280422	Privé - Bâtiments et installations	33 216,00	33 216,00		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	8 265,96	8 265,96		
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 332,00	1 332,00		
281321	Immeubles de rapport	38 188,00	38 188,00		
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 346,00	1 346,00		
281561	Matériel roulant	10 797,00	10 797,00		
281568	Autre matériel, outillage incendie	59 703,95	59 703,95		
2815731	Matériel roulant	12 866,00	12 866,00		
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	42 590,00	42 590,00		
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 993,00	6 665,00		
281828	Autres matériels de transport	32 571,77	32 571,77		
281831	Matériel informatique scolaire	146,00	146,00		

MAIRIE LE LOCE	N PROVENCE US GOGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023		
218300739 Reçu le 05/04/ Publié le 05/0	20240405-2024_22-DE 2024 4/2024	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
201030	Autre-materier informatique	45 892,83	45 892,83
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	96,00	96,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	23 416,10	23 440,10
28185	Matériel de téléphonie	66,00	66,00
28188	Autres immo. corporelles	77 437,48	77 586,48
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (4)		
33	En-cours de production de biens (4)		
35	Stocks de produits (4)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	901 197,22	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 184 191,82	2 402 583,27	0,00	1 151 533,46	4 738 308,55

	Montant
II	1 419 310,93
IV	4 738 308,55
V = IV - II (5)	3 318 997,62

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

MAIRIE LE LOCE ENPEROT ENCEL ESCOGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023

083<u>-218300739-20240405-2024_22-DE</u>

Reçu le 05/04/2024

Pub<mark>lié le 05/04/2024</mark>

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
VIDEO-PROT/2023	EXTENSION VIDEOPROTECTION PHASE 2	202302	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
STADE_PAST/2023	REFECTION PELOUSE STADE PASTEUR	202301	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PL-LIBERTE/2023	REQUALIFICATION DE LA PLACE DE LA LIBERTE	202303	0,00	1 390 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TX-VOIRIE/2023	TRAVAUX DE VOIRIE	202304	0,00	1 545 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	4 335 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

^{*} Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

⁽⁶⁾ Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

⁽²⁾ Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

MAIRIE LE LOCENPROVENCEU BIODGET PRINCIPAL L	LUC - CFU - 2023	
083-218300739-20240405-2024 22-DE		
Reçu le 05/04/2024 Publié le 05/04/2024 C ÉTATE	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
Pub [16 1e 05/04/2024	ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTO	RISATION D'ENGAGEMENT *	Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)		AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)	
Numéro	Libellé										
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

^{*} Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

⁽²⁾ Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

	MAIRIE LE LOCENPEROTENCIEUE GET PRINCIPAL LI	LUC - CFU - 2023	
	083 <u>-218300739-20240405-2024 22-DE</u>		,
	Reçu le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
-	Publié le 05/04/2024AUTRES ELEMENTS D'IN	FORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	D1

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale						
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N		
Total	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

⁽²⁾ Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

⁽³⁾ Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

MAIRIE LE LOCENTEROTENTE LE BODGET PRINCIPAL LI	LUC - CFU - 2023	
083-218300739-20240405-2024 22-DE		·
Reçu le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
Publice D AUTRES ELEMENTS D'INFORMAT	IDN – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité
				(SPIC/SPA)

AR Prefecture	MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023	
083 <u>-218300739-20240405-2024-22-DE</u>		,
Reçu le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
Pub lié le 05/04/2024 D – AUTRES E	EMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D5

Cet état ne contient pas d'information.

ı	MAIRIE LE LOCENPROTENCEUS GET PRINCIPAL LI	LUC - CFU - 2023	
	083 <u>-218300739-20240405-2024_22-DE</u>		
	Reç 1 le 05/04/2024 Publié le 05/04/2024	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
	Pub lié le 05/04/2024 D - AUTRES ELEMEN	S D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D7

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
DES ACTIONS DE FORMATION	

-218300739-20240405-2024 22-DE

Reçu le 05/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

Publié le 05004 AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION – PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

D8

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO		FORMA	TIONS CONTINUES			TOTAL		
			ss statut scolaire		en alternance							
	Année	Année	%	Année	Année	%	Année	Année	%	Année	Année	%
	n	n-1		n	n-1		n	n-1		n	n-1	
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

Etat des ressources de l'apprentissage					
RESSOURCES		MONTANT			
RESSOURCES	Année n	Année n-1	%		
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00		
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00		
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00		
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00		
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00		
FSE	0,00	0,00	0,00		
FEDER	0,00	0,00	0,00		
FEOGA	0,00	0,00	0,00		
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00		
Autres ressources	0,00	0,00	0,00		
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00		
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00		
Total ressources	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.
(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.
(3) Article R. 116-17 du code du travail.

MAIRIE LE LOC ENPERSYENC	DEUBEDGET PRINCIPAL LE	LUC - CFU - 2023	
083-218300739-20240405	-2024 22-DE		
Reçu le 05/04/2024		IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
Publié le 05/04/2024	D – AUTRES ELEN	ENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D10

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

MAIRIE LE LUC EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023

083 218300739-20240405-2024_22-DE Reçu le 05/04/2024 Publié le 05/04/2024

	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELE	MENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D11.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

MAIRIE LE Lऄ&ENPPROVENCEUB®DGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023 083<u>-218300739-20240405-2024_22-DE</u>

Reculte 05/04/2024 IV – ÉTATS ANNEXÉS IV
Publié le 05/04/2024 D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM D11.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

	RECETTES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant		
Recettes issues de la	a TEOM	0,00		
Dotations et participations reçues		0,00		
Autres recettes de fo	onctionnement éventuelles	0,00		
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		
75	Autres produits de gestion courante	0,00		
76	Produits financiers	0,00		
77	Produits spécifiques	0,00		
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00		
013	Atténuations de charges	0,00		
	Total des recettes réelles	0,00		
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		
	Total des recettes d'ordre	0,00		
TOTAL GENERAL		0,00		

MAIRIE LE LOCENPEROTENCIEUE BEDGET PRINCIPAL LE LUC - CFU - 2023

083-218300739-20240405-2024_22-DE

Reçu le 05/04/2024

Pub(II) Dépenses et நண்டு முற்று நடி et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.